



Combien coûte la mort en France ?

Lucas Serdic

Les frais liés aux funérailles ne cessent de grimper spectaculairement en France, autant par effet de l'inflation que par l'augmentation des services réclamés aux entreprises de pompes funèbres, qui se défendent de vouloir faire de la mort un business. Leur image auprès des Français demeure d'ailleurs excellente. La hausse des prix n'épargne décidément aucun secteur, même pas la mort. À l'heure du dernier adieu à un proche disparu, à la peine peuvent se mêler les tracasseries financières et administratives de l'organisation des funérailles, avec à la clé, une facture particulièrement salée, qui ne cesse d'augmenter au fil des années.

Ainsi en 2023, selon une très récente étude menée par [Silver Alliance](#), en partenariat avec Simplifia, à l'occasion de la Toussaint, le coût moyen des obsèques en France s'élevait à 4730 euros. Un montant à mettre en face des 3815 euros établis en 2019 par une enquête de l'UFC-Que Choisir, traduisant une augmentation de 24% en quatre ans, soit deux fois plus vite que l'inflation (+12,8% sur la période). Déjà, en 2019, l'association de consommateurs soulignait que les tarifs liés aux obsèques grimpaient trois fois plus vite que l'inflation, laissant entendre que le secteur pouvait se laisser aller à imposer des tarifs abusifs.

Anticiper pour mieux maîtriser

Des accusations que rejette en bloc le marché du funéraire, avançant les flambées importantes auxquelles il a dû faire face ces dernières années : hausse du coût des matières premières (bois pour les cercueils) et des compositions florales; hausse de l'énergie (pour la crémation); intensification des normes environnementales... Le tout étant à mettre en corrélation avec l'évolution des demandes des clients qui réclament de plus en plus d'accompagnement dans leurs démarches et dans les services commandés (location de salle, prise en charge totale des funérailles, cérémonie personnalisée, formalités administratives...).

Dans un contexte difficile pour les Français, qui font d'autant plus attention à leurs dépenses, il n'est néanmoins toujours pas question de revoir à la baisse les sacrifices qu'ils sont prêts à faire pour rendre un dernier hommage à leurs défunts, ni même de remettre en cause la sincérité des établissements funéraires. Dans une étude commandée par la Fédération nationale du funéraire (FNF) en cette fin d'année, 91% des Français se disent satisfaits des prestations des pompes funèbres. Pour un quart d'entre eux, le taux de satisfaction a même augmenté après l'organisation d'obsèques.

Il faut dire que les Français anticipent de plus en plus, en grande majorité pour maîtriser les coûts et éviter aux proches la charge de devoir organiser – et parfois payer –

leurs obsèques : 40% des opérations funéraires survenues en 2024 ont été ainsi couvertes par un contrat d'obsèques, selon l'enquête de la FNF. Un chiffre en hausse (+4 points), tout comme celui du choix de la crémation (43%, +3 points), qui illustre selon l'enquête l'importance croissante des enjeux écologiques parmi la population.

Disparités géographiques et frais obligatoires

L'anticipation apparaît ainsi comme le moyen le plus efficace pour éviter toute difficulté, qu'elle soit administrative (fermeture de compte, transfert d'argent...) ou financière. Car « chaque personne sera confrontée en moyenne à deux décès dans sa vie et il est important de s'y préparer », souligne Maxime Nory, directeur général de Simplifia.

Restent les impondérables. Certains frais sont obligatoires, comme l'achat d'un cercueil ou les coûts liés au transport du corps, uniquement avec un véhicule et du personnel homologués. La situation géographique joue également. Ainsi, selon l'enquête de [Silver Alliance](#), les obsèques coûtent en moyenne beaucoup plus cher en Normandie (5350 euros) qu'en Occitanie (4361 euros). Une différence qui peut tout autant s'expliquer par le coût de la vie, plus élevé dans certaines régions (à Paris, les concessions sont plus onéreuses, par exemple), que par des choix de cérémonies plus « modestes ».

Lucas Serdic ■

